

## Communiqué du Parti Socialiste

suite à la lettre ouverte adressée au député Cazeneuve du 3 août



Communiqué du Parti Socialiste

Pouvoir d'achat et droits du travail : le député Cazeneuve persiste et signe !

La loi de finances rectificative 2022 adoptée, le député Cazeneuve se moque de celles et ceux qui déplorent que les mesures qu'elle contient en faveur du pouvoir d'achat constituent de pernicious détournements de la durée du temps de travail.

La fameuse formule populaire « pas de bras, pas de chocolat » était drôle, sa parodie en « pas de cotisations, pas de droits » est tristement « risible ». Cette loi reprend sans le dire l'antienne sarkozyste du « travailler plus pour gagner plus ».

Le député Cazeneuve a beau trouver « risible de ressortir le coup des 35 heures » (Le Monde du 6 août 2022), les coups de canif dans tous les volets sociaux de la loi ne manquent pas. Qu'on en juge : le plafond des heures supplémentaires permettant l'exemption de cotisations fiscales et sociales a été relevé et prorogé, ce qui entraîne de facto une baisse des droits des salariés en matière d'allocation chômage, d'indemnités journalières maladie et pour les retraites tant de base que complémentaires.

Comme cela ne suffisait pas, il y a, comme une deuxième lame, le rachat des jours de réduction du temps de travail (RTT) jusqu'en 2025. Là encore, exemption de cotisations et donc de droits...

Ces mesures portées par la droite pendant la campagne présidentielle rappellent que le temps de travail, sous toutes ses formes (quotidien, hebdomadaire, durée de vie), et les droits qui y sont associés sont un éternel combat.

La gauche l'encadre en fixant des limites, la droite le détricote en faisant miroiter aux travailleurs les plus démunis des salaires plus élevés contre des durées plus importantes.

Sauf que ces mesures apparemment généreuses s'accompagnent de réductions de droits. En 2012, la gauche élue avait supprimé ces dispositifs. Il est vrai qu'à cette époque-là, le Gers était représenté à l'Assemblée nationale par deux députés socialistes.

Les faux semblants « ni droite, ni gauche » ou « de droite et de gauche » sont désormais remplacés de manière assumée par un « de droite, et de droite » au détriment des travailleurs.

Il y a de quoi se pincer lorsqu'on lit que le député Cazeneuve affirme dans le même article de journal que « ces mesures répondent à une demande des Français » et qu'elles comportent « des garde-fous pour éviter tout abus » !